

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 252 concernant la commission de classement du personnel du service judiciaire

n° 252

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
5 mars 1947

Numéro JO  
n° 3 du 30/03/1947

Date du numéro  
30 mars 1947

### TEXTE INTÉGRAL

La commission de classement du personnel du service judiciaire de la Côte française des Somalis est composée comme suit : M. Lefebvre, administrateur des colonies, délégué du gouverneur, président ; M. le Chef du service judiciaire ou son délégué, membre: M. Belvind, greffier en chef, membre. Cette commission se réunira sur convocation de son président et désignera un fonctionnaire chargé de remplir les fonctions de secrétaire.